

UN SALAIRE NET MOYEN STABLE À 2 320 EUROS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le salaire net moyen dans la fonction publique s'élevait, en 2019, à 2 320 euros par mois, selon des données que l'Insee vient de publier. En euros constants (c'est-à-dire "corrige de l'inflation"), ce salaire net moyen est ainsi resté stable en 2019, après une baisse de 1 % en 2018. Il a revanche augmenté en euros courants. Des disparités sont à noter entre les versants.



Les données ont beau être provisoires, elles apporteront de l'eau au moulin des organisations syndicales en perspective du prochain rendez-vous salarial, prévu d'ici la trêve estivale. En 2019, le salaire net moyen dans la fonction publique s'élevait à 2 320 euros par mois en équivalent temps plein (EQTP), selon une première analyse publiée jeudi 25 mars par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

En euros constants (c'est-à-dire "corrige de l'inflation"), ce salaire net moyen est ainsi resté stable en 2019, après une baisse de 1 % en 2018. En euros courants, en revanche, il augmente de 1,1 % entre 2018 et 2019 après + 0,8 % entre 2017 et 2018.

"Cette hausse reflète d'une part les progressions salariales individuelles et d'autre part les variations de la composition de l'emploi dans la fonction publique, du fait des promotions, des départs à la retraite et des recrutements", explique l'Insee dans sa [note](#), réalisée en partenariat avec la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), la direction générale des collectivités locales (DGCL) et la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du ministère des Solidarités et de la Santé.

Reprise du PPCR mais gel du point d'indice

Pour expliquer cette hausse en euros courants, l'institut invoque également la "reprise" de l'application du protocole relatif aux parcours professionnels, aux carrières et aux rémunérations (PPCR) après une année de gel ou encore "l'exonération des cotisations sociales salariales sur les heures supplémentaires pour les agents de la fonction publique concernés".

L'Insee ne fait cette fois-ci pas mention de la non-revalorisation de la valeur du point d'indice depuis 2017 et de ses conséquences, à la différence de son [étude](#) de l'année dernière consacrée aux salaires de 2018, qui avaient alors augmenté de 0,9 % en euros courants après + 1,9 % en 2017. "Le ralentissement des salaires en 2018 provient notamment de l'absence de revalorisation du point d'indice, après deux augmentations successives de 0,6 %, en juillet 2016 puis en février 2017", expliquait-il alors. Ce gel, d'ailleurs, devrait se poursuivre en 2022 [\[cliquez ici pour consulter notre article sur le sujet\]](#).

Effet de "noria"

C'est dans la fonction publique d'État que le salaire net moyen en euros constants est le plus élevé. Il s'y établit à 2 600 euros par mois, contre 2 310 dans l'hospitalière et 1 990 dans la territoriale. Des écarts qui s'expliquent par la structure hiérarchique même de ces versants et notamment par la proportion plus importante d'agents de catégorie A dans la fonction publique d'État que dans la territoriale.

Des divergences d'évolution sont toutefois à noter entre les versants : le salaire en euros constants est stable à l'État mais augmente de 0,4 % dans la territoriale et diminue de 0,8 % dans l'hospitalière. En cause, un "renouvellement du personnel" qui "tend à abaisser le salaire moyen car les générations entrantes sont moins rémunérées que celles partant à la retraite". C'est ce que l'on appelle l'effet de "noria".

"La moindre dynamique en 2019 des salaires dans l'hospitalière par rapport aux deux autres versants s'explique en partie par le fait que cet effet y est bien plus marqué, explique ainsi l'Insee. L'écart de salaire moyen entre les « entrants » et les « sortants » pèse pour -1,1 point dans l'évolution du salaire moyen de l'ensemble des agents de ce versant, contre -0,7 point dans à l'État et -0,5 point dans la territoriale."

par **Bastien Scordia**